



Le Ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement Supérieur réagissait aux multiples appels de la communauté internationale en faveur d'un arrêt des hostilités sur le terrain. Il a également donné un avis sur les questions qui animent l'actualité politique, notamment celle relative à une éventuelle révision constitutionnelle.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement Supérieur, **Jacques Fame Ndongo**, était «*l'invité Afrique*» ce mercredi 1^{er} juillet 2020 sur **Radio France Internationale (RFI)**. Son avis a été recueilli par **Christophe Boisbouvier** sur les appels sans cesse pressants de la communauté internationale en faveur d'un cessez-le-feu dans les régions du **Nord-Ouest** et du **Sud-Ouest**, en proie aux violences depuis quatre ans.

«Nous avons une horde de hors la loi qui sèment la terreur, qui égorgent, qui violent, et qui enterrent même des personnes vivantes. Il est assez difficile de procéder à un cessez-le-feu avec des sanguinaires et les tortionnaires», a-t-il répliqué. Cette réponse du Secrétaire à la Communication du **Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC)**, tend à trahir la position du régime de **Yaoundé** sur cette question.

Au sujet des massacres du village **Ngarbuh (Nord-Ouest)**, pour lesquels certains responsables de l'armée n'ont été que relativement sanctionnés, tandis que les commanditaires restent impunis, Jacques Fame Ndongo croit savoir que *«l'enquête sera exhaustive et sans*

complaisance. Si tant est que les allégations soient vérifiées et validées, naturellement des sanctions exemplaires seront exercées contre les contrevenants».

Sur la question relative à l'éventuelle révision de la Constitution qui anime les débats dans les états major des partis politiques, le haut commis de l'Etat pense qu'elle n'est pas d'actualité, encore moins le sujet relatif à la création d'un poste de vice-président de la république. «*Ce sont des rumeurs. En ce qui me concerne, j'ai fait mes petites enquêtes. Pour le moment, il n'est pas question d'un projet de loi déposé par le Gouvernement ou alors d'une proposition de loi émanant du Parlement».*

Quid de la succession à la tête de l'Etat ? «*Il y aura bien un jour où cette question va se poser. Mais quel jour ? C'est une équation à plusieurs inconnues, puisque nous ne connaissons pas le jour. Dans toute démocratie, on ne peut pas exclure cela. Mais ce n'est pas d'actualité, puisque le président de la République exerce pleinement ses activités. Le Chef de l'Etat est un sage, c'est un homme équilibré, c'est un homme pondéré, et c'est un homme qui aime passionnément le **Cameroun***», a rétorqué le ministre de l'Enseignement Supérieur, qui rejette également les allégations de «*succession de gré à gré*» formulées par l'opposant **Maurice Kamto** du **Mouvement pour la Renaissance du Cameroun** (MRC), en précisant que ça relève «*d'une chimère, des supputations et des fantasmes*».

[CIN](#)
